

ÉTABLISSEMENT THERMAL, HÔTEL DE VOYAGEURS ET RESTAURANT

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
 Guillon-les-Bains
 les Bains - route départementale 21

Dossier IA25002000 réalisé en 2021 revu en
 2023

Auteur(s) : Fabien Dufoulon



Présentation

Le pré (parcelle 221) appartient au gouvernement lors de la levée du plan du cadastre ancien dit napoléonien (1810). Une construction de plan carré, isolée et non désignée, s'y trouve déjà. Elle pourrait correspondre à l'avant-corps central de la façade nord du « bâtiment neuf » construit au début des années 1840. Située le long du Cusancin, sa fonction doit être liée à la rivière (lavoir ou moulin).

Premier établissement thermal : "les anciens bains" (vers 1824)

La construction du premier établissement thermal est moins bien documentée que celle de son agrandissement du début des années 1840. Elle est due à l'initiative d'une famille de fabricant de papier à Cusance, celle d'Ignace-Denis Pouillet (1759-1830) auquel succède son fils Jean-Baptiste Pouillet dit Pouillet l'Aîné (1789-1886). Ce dernier est le frère du physicien Claude Pouillet (1790-1868). D'après Coillot (1827), Pouillet fait faire une première analyse de l'eau par Thénard en 1820, complétée dans les années qui suivent par une analyse par Bosc et Desfosses. Ces derniers mettent en avant la présence de sel marin (hydrochlorate de soude : 126 mg/L) ainsi qu'une concentration en "gaz hydrogène sulfuré" (10,166 cm³) et en "gaz acide carbonique" (10,666 cm³). La température de l'eau est constante : 13,5°C. L'autorisation d'exploitation, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 18 juin 1823, est délivrée le 25 septembre 1824 (Arch. dép. Doubs, M 1696).

Le terrain est acquis par Ignace-Denis Pouillet, qui fait construire le premier établissement thermal au-dessus de la source. L'édifice est totalement détruit, et la source est aujourd'hui en plein air, au milieu de ses ruines. L'édifice est décrit dans un document intitulé "Bains sulfureux de Guillon [...] à mettre en actions" (Arch. dép. Doubs, 178 J 28). Il doit dater de 1830 ou 1839. Le bâtiment comprend quatre étages. Au rez-de-chaussée se trouvent "deux salles de bains divisées chacune en dix cabinets [...] garnis d'une baignoire en pierre polie d'un seul bloc ; [...] ces deux salles sont séparées par deux autres placées dans le centre du bâtiment, elles renferment la source minérale, l'une est destinée au chauffage des eaux, dont la chaleur naturel n'est que de 14 degrés, et l'autre est la salle de boisson". Le premier étage comprend une salle de billard, une salle à manger et un bureau. Les deuxième, troisième et quatrième étages sont occupés par des "chambres à coucher ayant l'entrée sur un vaste corridor". L'auteur insiste sur le rassemblement des fonctions dans un même bâtiment : "Comme on le voit, cet établissement réunit, dans un même local, bains, restaurant et logements." La *Vue perspective de l'établissement* gravée d'après un dessin de Bichebois (Arch. dép. Doubs, 178 J 48) semble bien correspondre à la description de ce premier établissement thermal.

Le docteur L. Coillot, originaire de Montbozon, s'occupe des baigneurs. Il fait publier ses *Observations sur la nature et les effets de l'eau minérale sulfureuse de Guillon* (1827) qui contribuent à faire connaître les eaux, ses propriétés et ses vertus. Il indique que l'eau se jetait à l'origine dans la rivière, avant l'aménagement de la source : "Lentement préparée dans les entrailles des montagnes environnantes, et amenée par de lointains conduits, c'est par un trajet vertical dont la profondeur reste inconnue, qu'elle arrive à la surface du sol, et se rassemble dans les deux bassins qu'on lui a creusés." Il compare les eaux sulfureuses de Guillon à celles d'Enghien et de Montmorency : "[Les recherches] suffisent déjà pour lui assurer un rang distingué parmi les eaux sulfureuses de la France". L'eau peut être prise en boisson, mais aussi en bain grâce à un système de chauffage. La saison commence le 15 mai. Le prix d'une chambre est d'un franc par jour. Une boisson coûte 30 centimes, et un bain 1,10 franc.

Agrandissement de l'établissement thermal : le "bâtiment neuf" (1840-1842)

Jean-Baptiste Pouillet, sans doute à la mort de son père, fait une première tentative pour créer une société par actions en 1830 (Arch. dép. Doubs, 178 J 28). Celle-ci voie finalement le jour le 29 décembre 1839. La société est dissoute le 28 août 1847, mais l'établissement est repris le 26 octobre suivant par une nouvelle société composée de Jean-Baptiste Pouillet (qui détient la moitié des parts) et de trois associés (un sixième des parts) : Adrien Simon, négociant à Baume-les-Dames, Jacob Ber, entrepreneur en travaux publics à Saint-Jean (?), et enfin Jean Clément Lambert, docteur en médecine. Une troisième société est créée le 28 mars 1855 pour racheter l'établissement thermal qui doit être vendu aux enchères "par licitation ensuite de décès" le 2 avril 1855. Jean-Baptiste Pouillet, détient toujours la moitié des parts, mais d'autres associés parisiens arrivent : Charles Pouillet, ingénieur civil, et Philippe Alphonse Demetz, architecte (parmi d'autres). Pendant toute cette période, Lambert reste le gérant de l'établissement. En 1857 sont émises des actions des "Bains de Guillon, société en commandite et par actions suivant acte passé devant Me Brugnon, notaire à Besançon, le 21 février 1857" dont Lambert est encore le gérant. Dans la présentation qu'il fait publier en 1842, il résume le contexte de la reprise du "premier établissement [...] qu'il fallut promptement agrandir" : "Celui-ci devint à son tour insuffisant ; et c'est alors que plusieurs personnes, frappées de la position avantageuse de la source de Guillon et des propriétés médicales de ses eaux, formèrent avec les propriétaires une association pour donner à cet établissement tout le développement qu'il méritait. Cette société a fait depuis quelques années de grandes dépenses pour que l'établissement de Guillon ne laissât plus rien à désirer. Elle a restauré les anciennes constructions et élevé un nouveau bâtiment qui satisfait à toutes les exigences de l'utile et de l'agréable. Ces deux bâtiments communiquent par des galeries intérieures avec les cabinets de bains, afin que les malades ne soient jamais exposés aux variations atmosphériques, et puissent prendre leurs bains avec le même succès, quelle que soit la température extérieure. On trouve dans l'établissement : vastes salons, salle de billard, piano, chapelle desservie tous les dimanches, etc. : belles chambres d'habitation convenablement meublées, cabinets de bains commodes, études et douches médicinales de toute sorte ; rien enfin n'a été oublié par M. De Metz, architecte distingué de Paris, qui a été chargé d'en faire les plans et d'en surveiller l'exécution. Les nouvelles sources qu'on a trouvées, et qui ont été réunies à celle qui existait, ont permis de donner à l'établissement ce grand développement. Des bains russes et orientaux, des bains de vapeurs médicinales de toute espèce, à l'instar de ceux de la capitale, ont été également établis dans le bâtiment des bains. Ces moyens puissants, combinés avec l'action des eaux sulfureuses, concourent efficacement, dans certains cas, à la guérison des maladies opiniâtres."

Le nouveau bâtiment est construit à l'ouest du premier, le long du Cusancin. Dans l'acte de vente du 26 octobre 1847, les deux bâtiments sont bien distingués (Arch. dép. Doubs, 178 J 28) : les "anciens bains" (27 par 8,5 mètres, présentant quatre étages en façade côté rivière) et le "bâtiment neuf" (43 par 8 mètres, deux étages côté rivière). L'ensemble est connu par des vues anciennes. Le "bâtiment neuf" subsiste, très transformé. L'aile occidentale a été surélevée d'un étage, l'aile orientale en a perdu un. Il ne reste rien des écuries, bâties à l'ouest du "bâtiment neuf" (à l'emplacement de l'extension des années 1900-1910). Le projet est établi par l'architecte Philippe Alphonse Demetz. Sur place, les travaux semblent être conduits par J.-F. Magnin. Les archives conservées concernent surtout les pierres que l'on fait venir des carrières : ainsi un marché avec Giuseppe (Joseph) Rigani relatif à l'extraction de 100 m³ de pierre de taille dans la carrière de Denis Vuillaume à Adam-lès-Passavant, pour la construction du mur le long du Cusancin, le 20 juin 1840. En mai 1841, les travaux sont dits "bien avancés". Ils se terminent sans doute en 1842.

Coillot est encore officiellement médecin-inspecteur de l'établissement en 1854 (Arch. dép. Doubs, M 1696). Dans un courrier adressé au préfet, Lambert indique toutefois qu'il réside à trente kilomètres et qu'il ne remplit plus ses fonctions depuis dix ans, et il se propose donc de le remplacer. D'après Lambert (1842), l'établissement traite surtout les maladies de la peau ("contre lesquelles elles ont en effet une efficacité remarquable") tout en cherchant à toucher d'autres patients ("Peu à peu cependant les médecins les ont conseillées avec succès contre d'autres affections"). C'est sans doute cette préoccupation qui pousse Lambert à proposer un "projet de bains publics pour le département du Doubs" au préfet le 30 juillet 1852 (Arch. dép. Doubs, 178 J 48). Le plan associé, qui devait prévoir la transformation et l'agrandissement des bâtiments existants, n'a pas été conservé.

L'établissement, tel que le présente les propriétaires au milieu du 19e siècle, est à la fois un établissement thermal (utilisant l'eau de la source sulfureuse) et un établissement hydrothérapeutique (utilisant l'eau du Cusancin). En 1864, les archives de la préfecture témoignent d'une autre réalité : "L'établissement de Guillon ne donne pas de bains d'eau minérale quand même le débit de la source serait suffisant. [...] On ne donne à Guillon que des bains d'eau douce, des bains d'eaux minérales artificielles, des douches hydrothérapeutiques, objets qui ne tombent pas sous le coup du décret du 28 janvier 1860 [qui prévoit a priori une taxe]." (Arch. dép. Doubs, M 1696). On y apprend également que les propriétaires laissent boire gratuitement à la source : seules les expéditions de bouteilles leur procurent des recettes.

Fonctionnement de l'établissement dans la seconde moitié du 19e siècle

Les années 1868 et 1869 sont particulièrement mauvaises. Le docteur Martin, à qui les propriétaires ont confié la gestion de l'établissement, l'a abandonné après avoir empoché la subvention de 1 500 francs allouée par l'État. En 1869, les propriétaires font appel au docteur Lubanski, originaire de Pologne et installé à Nice, pour reprendre l'établissement.

L'édifice ne semble pas avoir subi de grandes transformations dans la seconde moitié du 19e siècle, mis à part des aménagements intérieurs. On sait ainsi qu'une chapelle, desservie par le curé de Cusance, y est créé et bénie en 1859. Bonnet (1995) en revanche indique l'intervention de Brice Michel dans le parc avant 1871, de 1875 à 1877 et en 1879. L'agencement paysager a totalement disparu dans la seconde moitié du 20e siècle.

Lubanski (1872) évoque le fonctionnement de l'établissement. Le 22 août 1871, il fait réaliser, sur place, une nouvelle analyse de l'eau par Ossian Henry, de l'Académie de Médecine : "L'eau de Guillon appartient donc à la section des eaux minérales sulfhydratées, sulfhydriées, calcaires. [...] Elle doit prendre rang à côté des eaux de ce genre : Enghien, Pierrefonds,

Schinznach, qu'elle égale à peu près. Au point de vue de la minéralisation par le souffre, on pourrait la mettre en regard des Eaux-Bonnes, des Eaux-Chaudes, de celles de Saint-Sauveur, ou de quelques sources du même genre de la chaîne des Pyrénées". Le débit est d'environ 36 000 litres par jour.

Tel que le décrit Lubanski (1872), il s'agit encore d'un établissement thermal et d'un établissement hydrothérapeutique : "Aujourd'hui [...], l'eau minérale coule, à la volonté des buveurs, par deux conduits placés au fond d'une grotte de rocallie, tapissée de fougères et de capillaires. [...] Quant à l'eau destinée aux bains et douches, elle y est amenée par des conduits clos, de sorte que nulle part elle ne coule à ciel ouvert. [...] Les bains et les douches d'eau minérale sont situés de plein pied avec la terrasse du Midi ; c'est là aussi que se trouvent les cabinets des bains à vapeur, les divers bains partiels et d'irrigation, et la salle d'inhalation d'eau pulvérisée, au moyen d'un appareil sortant de la maison Charrière. En contre-bas, du côté du Nord, on trouve une installation hydrothérapeutique des plus complètes et pouvant soutenir la comparaison avec les établissements le mieux agencés de France et d'Allemagne. Les piscines en marbre blanc, sans cesse alimentées par une eau à neuf degrés, les étuves simples et térébenthinées, les douches de toutes formes et de toute puissance, sont disposées dans deux vastes locaux, complètement indépendants et destinés, chacun, aux maladies de sexe différent. Un local spécial, où on trouve réuni les principaux engins de la gymnastique Pichery, complète les ressources médicales de la maison. »

Chapoy (1878) est plus précis sur les installations. Il distingue d'abord les bains qu'il localisent ("Les cabinets de bains, clairs et commodes, sont situés auprès du grand salon, de chaque côté d'une galerie qui communique avec les habitations") et leurs équipements ("Aux baignoires en pierre, installées en 1824, ont succédé des baignoires en zinc recouvertes d'un vernis protecteur ; [...] deux robinets les remplissent à volonté d'eau sulfureuse, chaude ou froide, provenant par des canaux parfaitement fermés d'un réservoir situé au-dessus de la terrasse"). Pour l'inhalation, il existe une "salle spéciale, où se trouve installé un appareil de la maison Charrière. Mais c'est aux salles d'hydrothérapie qu'il consacre le plus de lignes : "Placées d'abord auprès des cabinets de bains, elles ont été transférées plus tard au rez-de-chaussée. [...] Deux vastes locaux identiquement distribués, complètement indépendants l'un de l'autre, permettent l'isolement des malades de sexe différent. Ils sont situés en contre-bas, du côté Nord, et s'ouvrent directement sur le chemin qui borde le Cusancin. On y trouve : des compartiments assez nombreux où chaque malade peut à l'aise se déshabiller et se vêtir ; dans la pièce principale, les appareils les plus modernes et les plus perfectionnés, douches fixes [...], douches mobiles [...], piscine en marbre blanc, large et profonde, pour l'immersion [...] ; dans les cabinets séparés, des baignoires [...]. À l'étage immédiatement supérieur sont préparés des lits de repos servant à l'enveloppement (maillot sec ou humide). Là aussi sont les étuves humides où s'administrent les douches de vapeur simples ou fumigatoires, les bains russes que Lambert (médecin de Guillon) a fort préconisés. La méthode de l'encaissement, ou de l'étuve partielle sèche ou humide, est aussi mise en usage. Une boîte spéciale, qui emprisonne le corps et laisse la tête libre, renferme une chaise au-dessus de laquelle une lampe où un petit fourneau échauffe peu à peu l'air ambiant qu'on peut charger de vapeurs non respirables [...]. »

La pente du terrain a permis la construction d'un réservoir au sud. Il n'est pas conservé, mais il est décrit par Chapoy (1878) : "Ce réservoir est divisé en trois loges : l'une reçoit l'eau du Cusancin, les deux autres, l'eau de la source sulfureuse. Dans une de ces dernières circulent des tuyaux de vapeur qui amènent l'eau à la température voulue pour la douche et le bain chaud. [...] Plus froide que l'eau minérale, puisqu'elle n'a en moyenne que 9,5°C, l'eau du Cusancin remplit mieux que l'autre le but qu'on se propose en hydrothérapie ».

Ajout de l'aile occidentale (vers 1900-1910)

L'établissement passe entre les mains de plusieurs propriétaires dans le dernier quart du 19e siècle. Peu avant 1900, Henri Schwenninger et Alfred Schelle s'associent dans une société ("Schwenninger-Schelle") qui lance une dernière campagne de travaux d agrandissement de l'établissement.

Cette campagne consiste à donner un caractère encore plus monumental à l'ensemble en ajoutant à l'extrémité ouest du "bâtiment neuf" une aile faisant pendant aux "anciens bains". Comme ces derniers, elle s'élève sur quatre niveaux. Le premier niveau (correspondant à la terrasse donnant sur le Cusancin) comprend une cuisine et un office, et il communique avec une grande salle à manger créée dans le "bâtiment neuf". Le deuxième niveau est doté d'un grand salon de billard, qui ouvre sur l'extérieur par un grand perron. Le troisième et le quatrième niveau abritent des chambres. Les travaux sont à situer autour de 1900-1910. Les photographies anciennes montrent aussi des transformations apportées aux parties anciennes, comme la création d'un hall (premier niveau) et d'un fumoir (second niveau) autour du pavillon central, et surtout la création d'un dôme à lanterneau au-dessus de celui-ci. Ces interventions pourraient dater de la même période.

Destruction partielle, déclin et fermeture

Une grande partie de l'établissement est détruit avant 1913. Il pourrait s'agir d'une destruction volontaire, pour cause de vétusté, ou d'un accident. Les "anciens bains" et les deux niveaux supérieurs de la partie orientale du "bâtiment neuf" ne sont plus figurés sur les cartes postales postérieures à cette date, et le dôme à lanterneau a disparu. Le nouvel état de l'édifice correspond, pour l'essentiel, à l'état actuel (pour l'extérieur).

Pendant l'Entre-deux-guerres, la famille Schwenninger est encore propriétaire de l'établissement. Celui ferme ses portes dans les années 1930. Il est occupé par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, puis acquis par la Ville de Sartrouville pour y installer des colonies de vacances jusqu'à la fin du 20e siècle.

Historique

Une construction de plan carré, isolée et non désignée, se trouve déjà sur le site lors de la levée du plan du cadastre ancien dit napoléonien (1810). Elle pourrait correspondre à l'avant-corps central de la façade nord du "bâtiment neuf". Située le long du Cusancin, sa fonction doit être liée à la rivière (lavoir ou moulin). L'établissement thermal ("anciens bains") est construit au dessus de la source vers 1824. Le nom de l'architecte n'est pas connu. Cette partie est totalement détruite. L'établissement thermal est agrandi en 1840-1842 : le "bâtiment neuf" est construit par l'architecte Philippe Alphonse Demetz. L'aile occidentale est enfin ajoutée vers 1900-1910. Le nom de l'architecte n'est pas connu. L'établissement thermal ferme ses portes dans les années 1930. L'édifice accueille aujourd'hui des salles de réception proposées à la location, ainsi que des logements.

Période(s) principale(s) : 18e siècle (?) / 1er quart 19e siècle / 2e quart 19e siècle / 1er quart 20e siècle (?)
Dates : 1824 (daté par source) / 1840 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :

maître d'œuvre inconnu (), Philippe Alphonse Demetz (architecte, attribution par source)

Eléments descriptifs

Murs : pierre

Toit : ardoise

Etages : 4 étages carrés

Élévation : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans croupé

Sources documentaires

Documents d'archives

- Archives départementales du Doubs. Cadastre de la commune de Guillon-les-Bains. [1810-1969].**
Archives départementales du Doubs. Cadastre de la commune de Guillon-les-Bains. [1810-1969].- Atlas parcellaire (1810) : 3 P 301- État de section (1813) : 3 P 301/1- Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties : 3 P 301/2, 3 P 301/3- Matrice cadastrale des propriétés bâties (1882-1910) : 3 P 301/4- Matrice cadastrale dite « matrice noire » des propriétés bâties (1911-1969) : 3 P 301/6
Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 3 P 301
- Archives départementales du Doubs. 178 J 28. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Documents relatifs aux sociétés constituées pour l'exploitation des bains [1838-1870].**
Archives départementales du Doubs. 178 J 28. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Documents relatifs aux sociétés constituées pour l'exploitation des bains [1838-1870].
Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 28
- Archives départementales du Doubs. 178 J 30. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Bâtiments [1840-1856].**
Archives départementales du Doubs. 178 J 30. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Bâtiments [1840-1856].
Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 30
- Archives départementales du Doubs. 178 J 31. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Bâtiments [1844-1846].**
Archives départementales du Doubs. 178 J 31. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Bâtiments [1844-1846].
Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 31
- Archives départementales du Doubs. 178 J 32. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Premières analyses des eaux et fonctionnement des bains [1786-1856].**
Archives départementales du Doubs. 178 J 32. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Premières analyses des eaux et fonctionnement des bains [1786-1856].
Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 32
- Archives départementales du Doubs. 178 J 48. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Réclames [1827-1884].**
Archives départementales du Doubs. 178 J 48. Fonds Pouillet-Claro. Établissement thermal. Réclames [1827-1884].
Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 48

Documents figurés

- Bains de Guillon. Vue perspective de l'établissement. [Vers 1830].**
Bains de Guillon. Vue perspective de l'établissement / Bichebois (dessinateur) et Lemercier, Benard et Compagnie (imprimeur). [Vers 1830]. Gravure. 16 x 22 cm.
Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 48
- Plan géométrique de l'établissement des Bains de Guillon appartenant à Messieurs Pouillet Frères. 12 février 1844.**
Plan géométrique de l'établissement des Bains de Guillon appartenant à Messieurs Pouillet Frères, levé le 12 février 1844

sur l'invitation de Monsieur Pouillet, Maire de Cuisance, par Alphonse Goguely, arpenteur forestier demeurant à Baume / A. Goguely. 12 février 1844. Dessin. 48,5 cm x 64,5 cm.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 30

• **Établissement de Guillon, près de Baume-les-Dames (Doubs). [Milieu du 19e siècle].**

Établissement de Guillon, près de Baume-les-Dames (Doubs) / [auteur inconnu]. [Milieu du 19e siècle]. Gravure. 12 cm x 7 cm (pour la gravure).

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 48

• **[Établissement thermal de Guillon-les-Bains]. [Milieu du 19e siècle].**

[Établissement thermal de Guillon-les-Bains] / [auteur inconnu]. [Milieu du 19e siècle]. Gravure. 7 cm x 12 cm. In : Établissement de Guillon, eau minérale sulfureuse en boisson, bains et douches. Bains médicinaux d'eau et de vapeur de toute nature. Maison de Santé. Guillon, près Baume-les-Dames, département du Doubs.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 48

• **Bains de Guillon. Société en commandite et par actions. Action de cinq cents francs. 24 décembre 1857.**

Bains de Guillon. Société en commandite et par actions, suivant acte passé devant Me Brugnon, notaire à Besançon, le 21 février 1857. Action de cinq cents francs, au porteur n° centre trente trois, délivrée le ving-quatre décembre mil huit cent cinquante-sept / [auteur inconnu]. 24 décembre 1857. Papier. 25 cm x 28,5 cm.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : 178 J 28

• **Établissement des bains de Guillon (Doubs). [1872].**

Établissement des bains de Guillon (Doubs) / Ternier (lithographe) et Lemercier et Compagnie (imprimeur). [1872]. Gravure. 13,5 cm x 9 cm. In : Eaux minérales de Guillon près Baume-les-Dames (Doubs) sur la ligne de Dijon à Belfort. 1872.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : M 1696

• **Établissement thermal de Guillon, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Dijon et Belfort. [Seconde moitié du 19e siècle].**

Établissement thermal de Guillon, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Dijon et Belfort. Station de Baume-les-Dames (Doubs) / [auteur inconnu]. [Seconde moitié du 19e siècle]. Gravure. 19 cm x 12 cm.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon- Cote du document : M 1696

• **Guillon-les-Bains. [Vers 1910].**

Guillon-les-Bains / [auteur inconnu]. [S.I.] : O. Janier-Dubry, [vers 1910]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

• **Environs de Baume-les-Dames. Guillon-les-Bains. L'établissement thermal. [Vers 1920].**

Environs de Baume-les-Dames. Guillon-les-Bains. L'établissement thermal / [auteur inconnu]. Besançon : Gaillard-Prêtre, [vers 1920]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

• **Guillon-les-Bains. L'établissement thermal vu du parc. [Vers 1920].**

Guillon-les-Bains. L'établissement thermal vu du parc / [auteur inconnu]. Besançon : C. Lardier, [vers 1920]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

Bibliographie

• **Lambert, C. Notice sur l'établissement thermal de Guillon, près Baume-les-Dames. 1842.**

Lambert, C. Notice sur l'établissement thermal de Guillon, près Baume-les-Dames. Besançon : Dodivers, 1842.

• **Eaux minérales de Guillon près Baume-les-Dames (Doubs) sur la ligne de Dijon à Belfort. 1872.**

Eaux minérales de Guillon près Baume-les-Dames (Doubs) sur la ligne de Dijon à Belfort. Nice : V.-Eugène Gauthier et Compagnie, 1872.

• **Chapoy, Léon. Guillon près de Baume-les-Dames (Doubs) sur la ligne de Paris à Dijon et à Mulhouse : ses eaux minérales, son hydrothérapie, ses environs. 1878.**

Chapoy, Léon. Guillon près de Baume-les-Dames (Doubs) sur la ligne de Paris à Dijon et à Mulhouse : ses eaux minérales, son hydrothérapie, ses environs. Paris : Baltenweck, 1878. 36 p.

• **Durand-Fardel, Maxime. Station hydro-minérale de Guillon-les-Bains près Baume-les-Dames (Doubs). 1884.**

Durand-Fardel, Maxime. Station hydro-minérale de Guillon-les-Bains près Baume-les-Dames (Doubs). [s.l.] : [s.n.], 1884. 46 p.

• **Cachot, Marcel. Le Thermalisme à Guillon-les-Bains. 1988.**

Cachot, Marcel. Le Thermalisme à Guillon-les-Bains. In : Mon Vieux Baume, septembre 1988, n°15. p. 27-40.

• **Bonnet, Dominique. Brice Michel (1822-1889) et Henri Michel (1854-1930) : deux architectes-paysagistes franc-comtois. 1995.**

Dominique Bonnet. Brice Michel (1822-1889) et Henri Michel (1854-1930) : deux architectes-paysagistes franc-comtois. Th. de doctorat : Art et archéologie : Besançon : 1995. 3 vol. (409, 368, 219 f.).

Lieu de conservation : Bibliothèque d'étude et de conservation, Besançon- Cote du document : 76312 1/2/3

• **Collot, Pascal. Yves, Nachin. Guillon-les-Bains et son établissement thermal. 2003.**

Collot, Pascal. Yves, Nachin. Guillon-les-Bains et son établissement thermal. Besançon : Association Pierre Percée, 2003.
129 p. ISBN 2-9519965-1-9.

Informations complémentaires

Annexes

Poème sur les bains de Guillon, signé J.B. C. et daté de 1849

Archives départementales du Doubs, 178 J 48.

Du Cusancin visitez la vallée
Vous qui cherchez les sites gracieux
Les antres frais cachés sous la feuillée
Les verts coteaux, les bois mélodieux.

Vous trouverez sur ces riants rivages
De doux abris en des lieux écartés
De claires eaux tombant des rocs sauvages
Et s'égarent en filets argentés

Sur ces gazons semés d'herbes fleuries
Près d'un ruisseau qui réfléchit les cieux,
Les doux pensers, les moles rêveries
Suivront vos pas dans les sentiers ombreux.

Osez gravir les abruptes montagnes
Dont les remparts protègent le vallon
Là vos regards planant sur les campagnes
Embrasseront un magique horizon

Ici dans l'ombre d'une onde taciturne
Versant là flots mêlés de sels puissants
Garde pour vous la santé dans son urne
Et rend l'éclat à des fronts pâlissants

Quand la nuit tombe au bord de ces fontaines
Un jeune essaim de folâtres péris
Par leurs doux chants dans les grottes lointaines
Va réveiller les échos assoupis

Bientôt errant par le clavier sonore
Un doigt léger donne un signal joyeux
Et vingt beautés dont le front se colore
Mêlent en chœur leurs pas harmonieux.

En souriant [?] l'indulgence sagesse
À la folie y tend parfois la main
Et la raison bannissant la tristesse
De quelques fleurs orne sont front serein.

En ces beaux lieux d'une course [?] légère
L'heure s'enfuit sans jamais y penser
Et grâce aux lois d'un docteur peu sévère
L'art de guérir est l'art de s'amuser.

Bon pèlerin qu'un sort propice amène
Entrez au sein de ce riant manoir
Qui l'a connu l'abandonne avec peine
Qui l'a quitté promet de la revoir.

Du Cuisancin visitez la vallée [...].

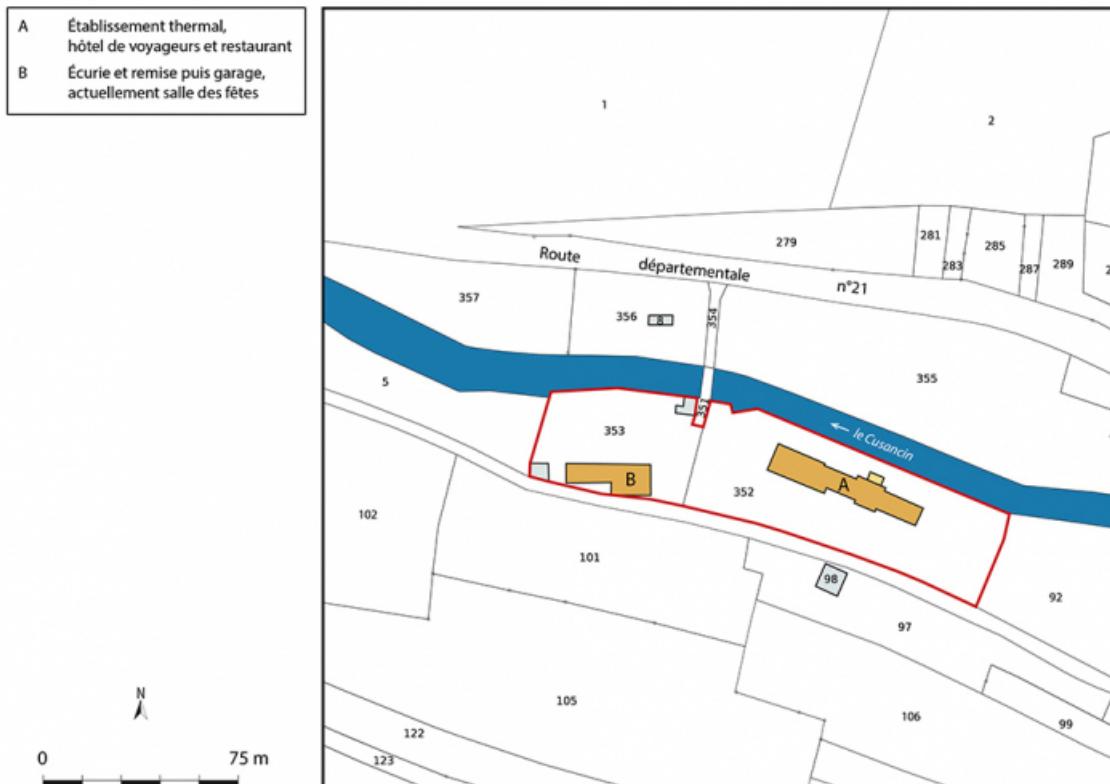
Thématiques : thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (le)

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : établissement thermal, hôtel de voyageurs, restaurant

Parties constituantes non étudiées : parc

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan-masse et de situation, extrait du plan cadastral (2023).

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

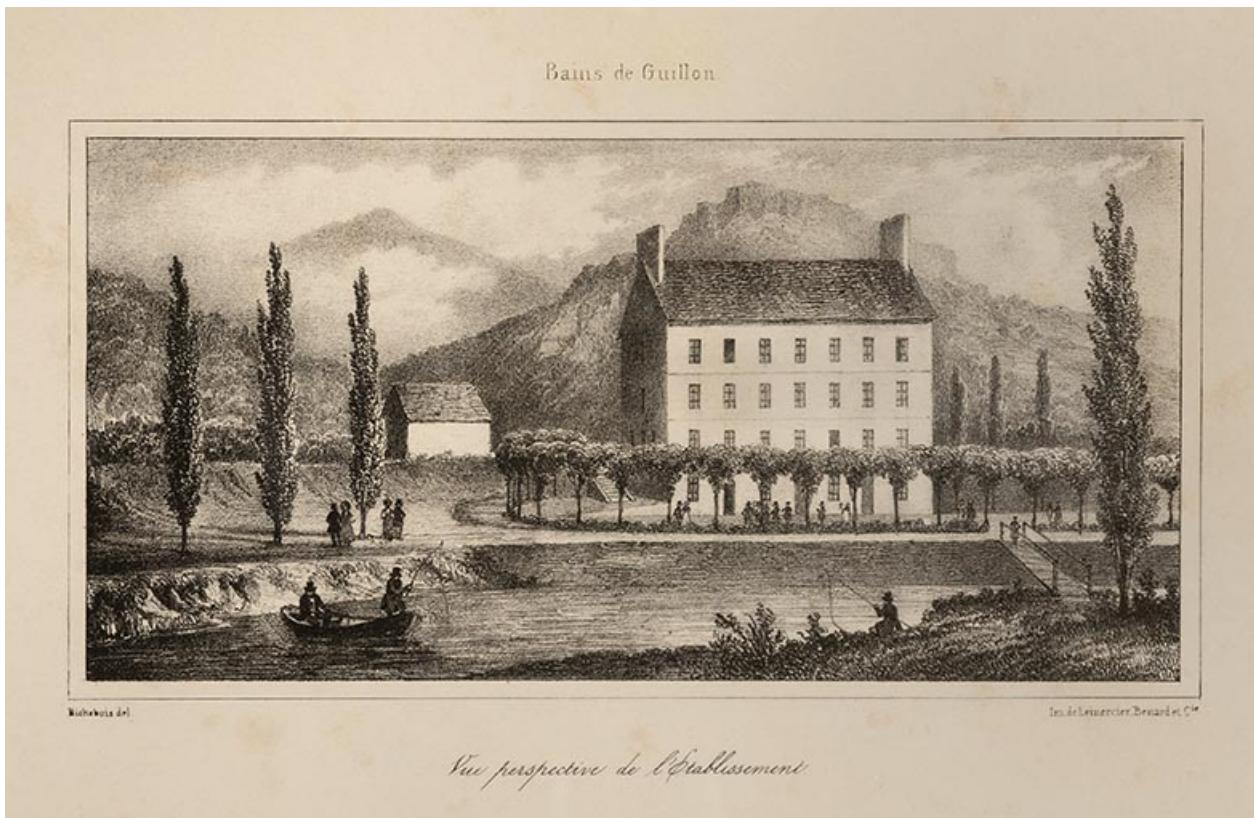
N° de l'illustration : 20232500444NUDA

Date : 2023

Auteur : Aline Thomas

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de l'établissement thermal vers 1830 : les "anciens bains".

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Bains de Guillon. Vue perspective de l'établissement / Bichebois (dessinateur) et Lemercier, Benard et Compagnie (imprimeur). [Vers 1830]. Gravure. 16 x 22 cm.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon - Cote du document : 178 J 48

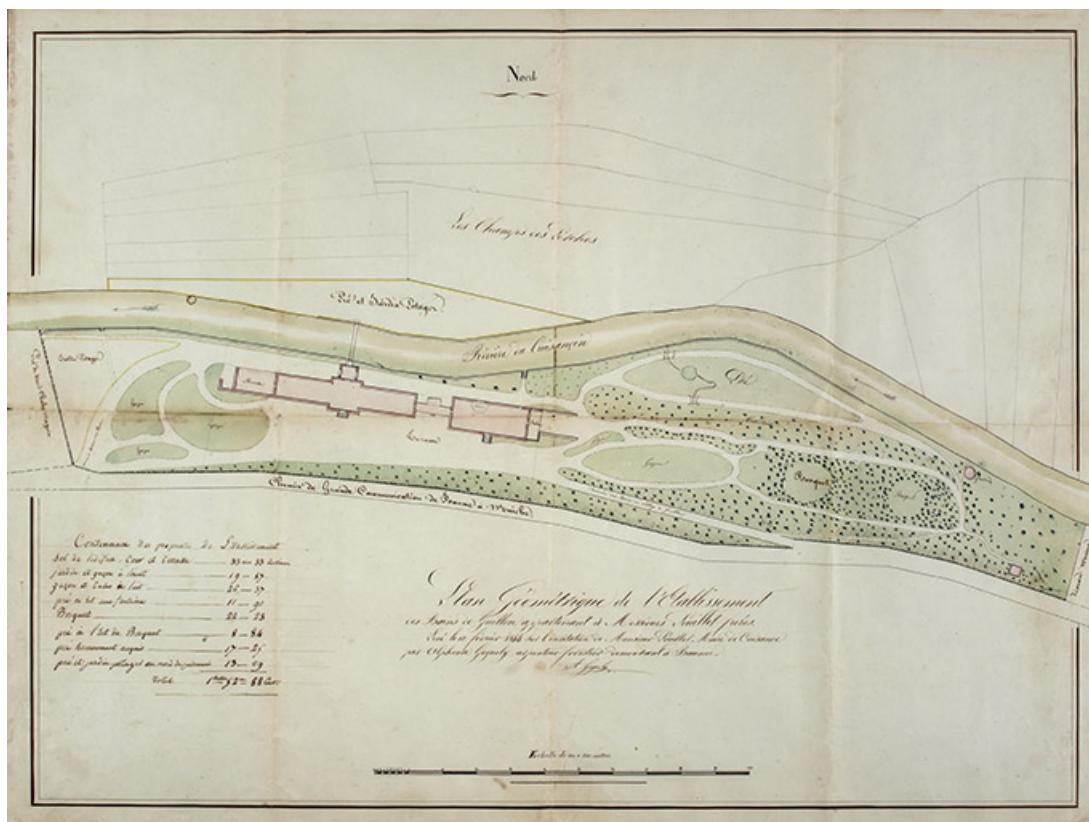
N° de l'illustration : 20232500278NUC4A

Date : 2023

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Plan de l'établissement thermal en 1844.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Plan géométrique de l'établissement des Bains de Guillon appartenant à Messieurs Pouillet Frères, levé le 12 février 1844 sur l'invitation de Monsieur Pouillet, Maire de Cuisance, par Alphonse Goguely, arpenteur forestier demeurant à Baume / A. Goguely. 12 février 1844. Dessin. 48,5 cm x 64,5 cm.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon - Cote du document : 178 J 30

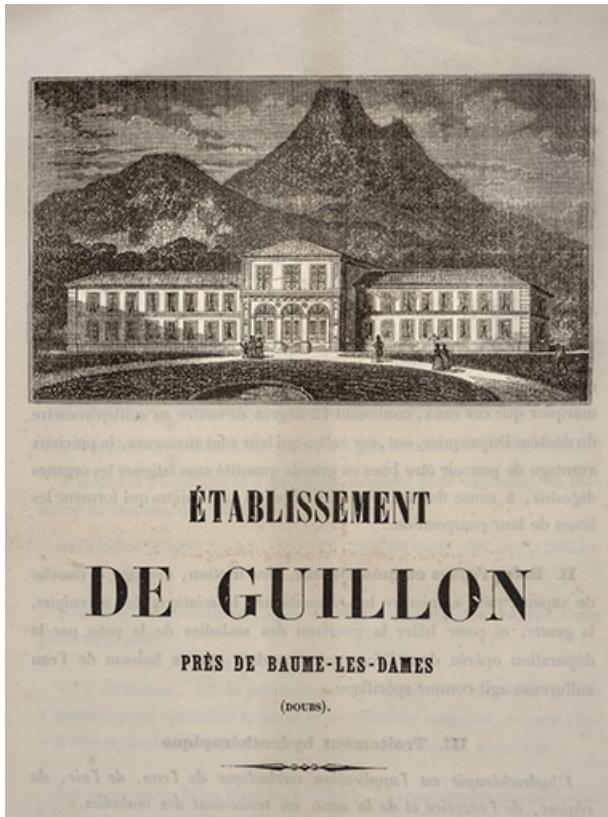
N° de l'illustration : 20232500276NUC4A

Date : 2023

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



ÉTABLISSEMENT

DE GUILLON

PRÈS DE BAUME-LES-DAMES

(DOUBS).

Vue de l'établissement thermal vers 1850 : le "bâtiment neuf".

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Établissement de Guillon, près de Baume-les-Dames (Doubs)/ [auteur inconnu]. [Milieu du 19e siècle]. Gravure. 12 cm x 7 cm (pour la gravure).

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon - Cote du document : 178 J 48

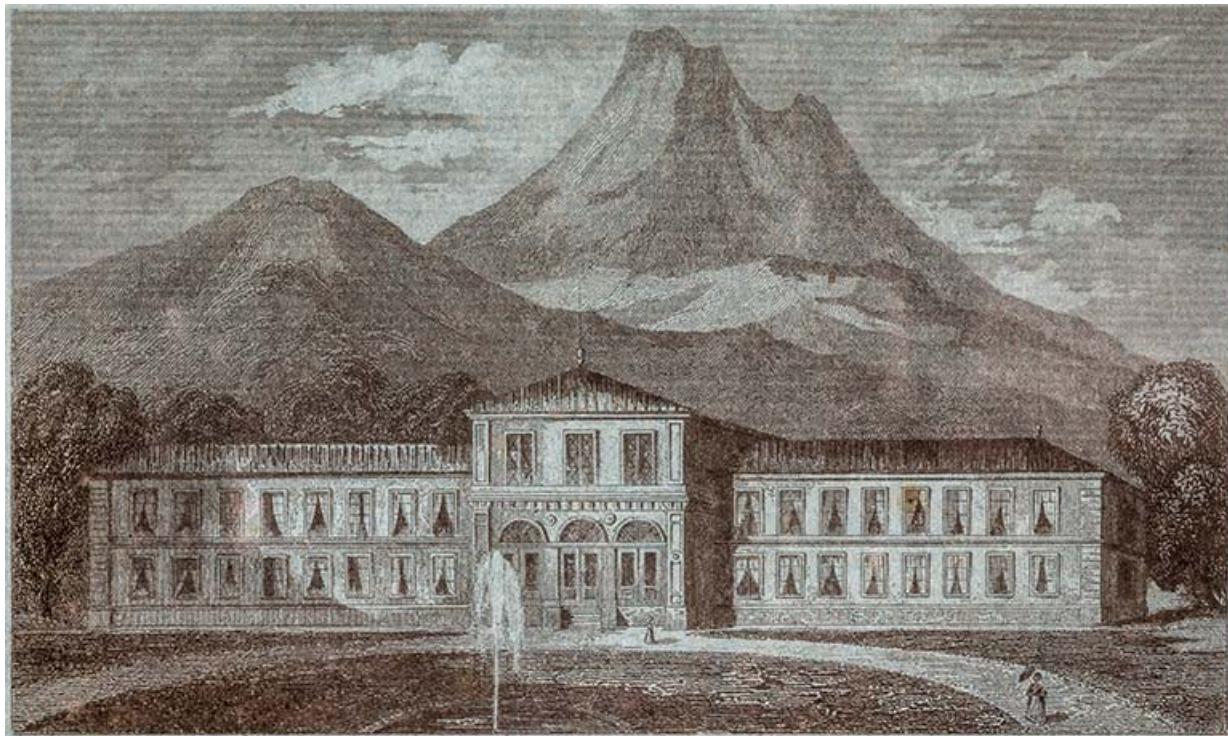
N° de l'illustration : 20232500279NUC4A

Date : 2023

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de l'établissement thermal vers 1850 : le "bâtiment neuf".

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

[Établissement thermal de Guillon-les-Bains] / [auteur inconnu]. [Milieu du 19e siècle]. Gravure. 7 cm x 12 cm. In : *Établissement de Guillon, eau minérale sulfureuse en boisson, bains et douches. Bains médicinaux d'eau et de vapeur de toute nature. Maison de Santé. Guillon, près Baume-les-Dames, département du Doubs.*

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon - Cote du document : 178 J 48

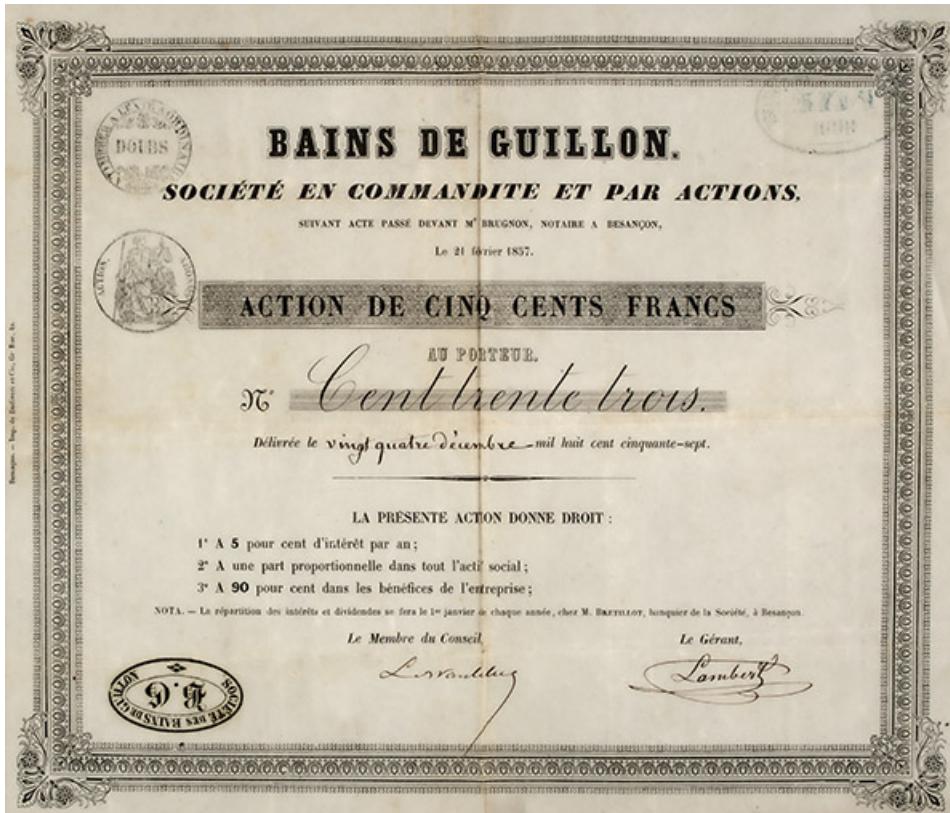
N° de l'illustration : 20232500280NUC4A

Date : 2023

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Bains de Guillon. Société en commandite et par actions. Action de cinq cents francs. 24 décembre 1857.
25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Bains de Guillon. Société en commandite et par actions, suivant acte passé devant Me Brugnon, notaire à Besançon, le 21 février 1857. Action de cinq cents francs, au porteur n° centre trente trois, délivrée le vingt-quatre décembre mil huit cent cinquante-sept / [auteur inconnu]. 24 décembre 1857. Papier. 25 cm x 28,5 cm.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon - Cote du document : 178 J 28

N° de l'illustration : 20232500277NUC4A

Date : 2023

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble de l'établissement thermal en 1872.
25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Établissement des bains de Guillon (Doubs)/ Ternier (lithographe) et Lemercier et Compagnie (imprimeur). [1872].
Gravure. 13,5 cm x 9 cm. In : Eaux minérales de Guillon près Baume-les-Dames (Doubs) sur la ligne de Dijon à Belfort. 1872.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon - Cote du document : M 1696

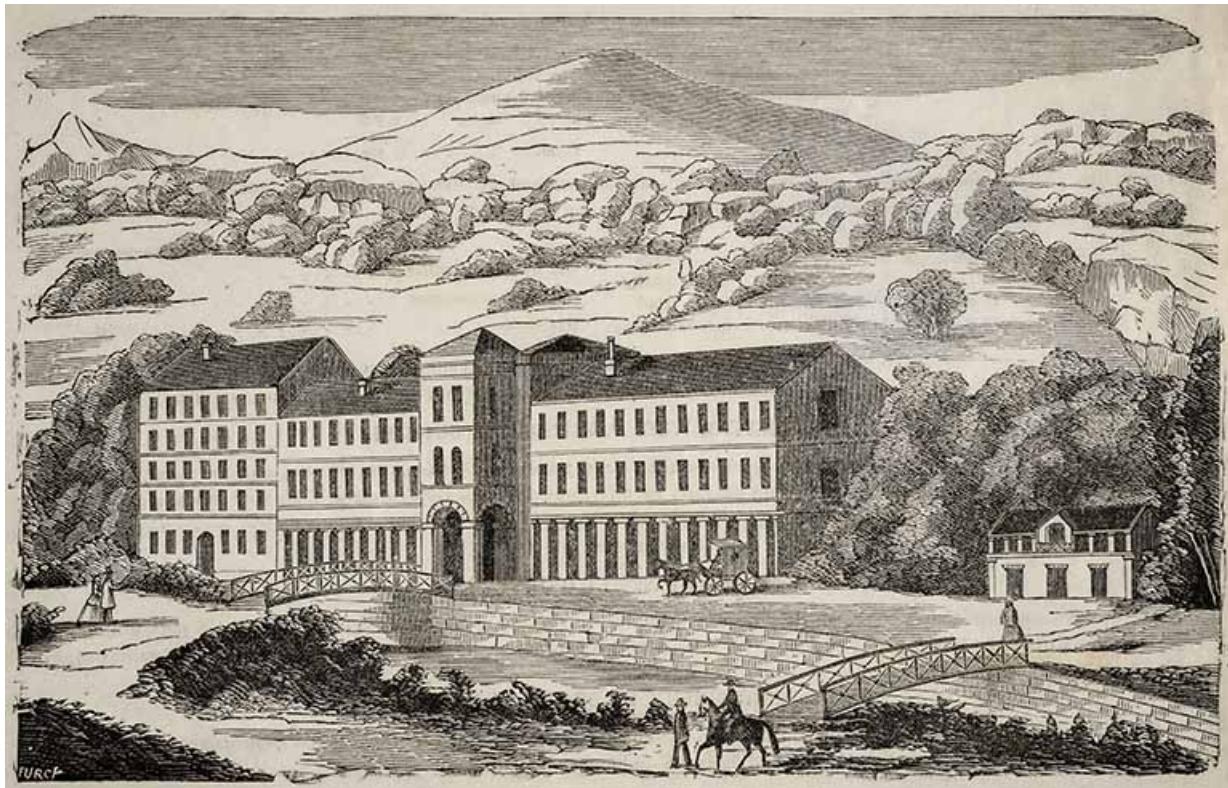
N° de l'illustration : 20232500282NUC4A

Date : 2023

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble de l'établissement thermal dans la seconde moitié du 19e siècle.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Établissement thermal de Guillon, sur la ligne du chemin de fer de Paris à Dijon et Belfort. Station de Baume-les-Dames (Doubs) / [auteur inconnu]. [Seconde moitié du 19e siècle]. Gravure. 19 cm x 12 cm.

Lieu de conservation : Archives départementales du Doubs, Besançon - Cote du document : M 1696

N° de l'illustration : 20232500281NUC4A

Date : 2023

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble de l'établissement thermal vers 1910.
25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Guillon-les-Bains / [auteur inconnu]. [S.I.] : O. Janier-Dubry, [vers 1910]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20232500284NUC4A

Date : 2023

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Ed. Janier-Dubry



Vue d'ensemble de l'établissement thermal après la destruction partielle (vers 1920).
25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Environs de Baume-les-Dames. Guillon-les-Bains. L'établissement thermal / [auteur inconnu]. Besançon : Gaillard-Prêtre, [vers 1920]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20232500283NUC4A

Date : 2023

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Ed. Gaillard-Prêtre



Vue d'ensemble de l'établissement thermal après la destruction partielle (vers 1920).

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

Source :

Guillon-les-Bains. L'établissement thermal vu du parc / [auteur inconnu]. Besançon : C. Lardier, [vers 1920]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20232500285NUC4A

Date : 2023

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Ed. Lardier



Façade principale, vue de face.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500272NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de trois quarts.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500273NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de trois quarts.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500251NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de trois quarts.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500252NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de trois quarts, détail.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500254NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de face, détail.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500253NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de face, détail : avant-corps central.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500255NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de trois quarts, détail : avant-corps central.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500259NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de face, détail : rez-de-chaussée et étage.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500262NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade principale, vue de trois quarts.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500256NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade arrière, vue de face, détail : avant-corps central.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500276NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade arrière, vue de face, détail : avant-corps central.
25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500277NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade arrière, vue de trois quarts, détail : avant-corps central.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500278NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Façade arrière, vue de face, détail : garde-corps d'une baie de l'avant-corps central.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500279NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Extension ouest construite vers 1900-1910, vue de trois quarts.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500250NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Extension ouest construite vers 1900-1910, vue de trois quarts.

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500280NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vestige de la partie est du "bâtiment neuf".

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500275NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Emplacement des "anciens bains" (détruits).

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500263NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Source à l'emplacement des "anciens bains".

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500264NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Source à l'emplacement des "anciens bains".

25, Guillon-les-Bains route départementale 21, lieudit : les Bains

N° de l'illustration : 20222500265NUC4A

Date : 2022

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine